

littéralement écrasé. Le chauffeur lui-même, M. Joseph Meunier, demeurant à Lille, rue de Jemmapes, 74, fut blessé au poignet droit et au bras gauche; mais, heureusement, ses contusions n'offrent pas un caractère de gravité. Les deux voyageurs qui avaient pris place dans le taxi, n'ont subi que de légères contusions aux mains.

M. Flament, commissaire de police du 5^e arrondissement, qui avait été informé immédiatement par un automobiliste de passage, se rendit aussitôt sur les lieux, pour procéder à une enquête. Des renseignements qu'il a recueillis, il résulte que la responsabilité de l'accident incomberait au chauffeur du taxi, qui roulait à gauche, contrairement aux prescriptions du Code de la Route. Ce dernier invoqua cependant à sa décharge le fait que le camion n'était que faiblement éclairé.

L'animal blessé devra être abattu.

Un homme blessé, rue du Collège

Quelques instants auparavant, un autre accident s'était produit à l'angle de la Grande-Rue et de la rue du Collège.

Une auto, conduite par M. Georges Leclercq, chauffeur, demeurant rue du Collège, 5, au service de M. Hector Deboosere, fabricant, 48, rue Saint-Joseph, renversa M. Jean Depoortere, marchand de arènes, domicilié à Tourcoing, rue des Fais, cour Saint-Louis, 17.

Le blessé, qui était légèrement pris de boisson, fut aussitôt transporté par le chauffeur, au domicile de M. le docteur Druenne, rue du Collège, où les premiers soins lui furent donnés. Le praticien, qui releva une luxation du genou droit, avec fracture possible, ordonna le transfert de M. Depoortere à l'hôpital « La Fraternité ».

Une enquête a été immédiatement ouverte par M. Bihart, commissaire de police du 5^e arrondissement, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident.

LE GRAND CONCERT DE GALA DE L'HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIES

Les membres d'honneur, protecteurs et honoraires qui ont reçu leur lettre d'invitation au concert qui doit avoir lieu le dimanche 27 janvier, à 20 h., à l'Hippodrome, sont priés d'envoyer leur réponse, s'ils ne l'ont pas encore fait, et au plus tard le mardi 22 janvier, à M. Edouard Lutz, secrétaire-trésorier, 50, rue d'Alsace, à Roubaix.

UNE CONFERENCE DE M. LE CHANOINE DELSAUX, AU CERCLE SAINT-ÉLOI. — Une intéressante conférence sera donnée, mardi, 22 janvier, à 19 h. 45, au Cercle Saint-Eloi, 57, rue de Rocroi, par M. le chanoine Delsaux, sur « l'Alsace Française ». 1. La voix de l'histoire; 2. Sous le joug allemand; 3. Le retour à la République.

ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALES-CENTS NECESSITEUX CHARGES DE FAMILLE DE L'HOPITAL « LA FRATERNITE ». — Le Comité s'est réuni vendredi soir au siège, 379, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Lamère, pour recevoir les adjudicataires de l'immeuble « La Fraternité » qui sera édifié rue Croix-Blanche. L'adjudication est présidée par M. Aug. Dequenne, avec, comme assesseurs, MM. Platel, Desruet, et les membres du Comité.

Sont devenus adjudicataires : 1^{er} lot (terrassier), M. Ninau Delmarie; 2^e lot (maçonnerie), M. François Landrieux fils; 3^e lot (pierres et marbre) néant; 4^e lot (charpente et menuiserie), M. Vignoble; 5^e lot (plafonnage et enduit), M. Louis Harbant; 6^e lot (couverture et plomberie), M. Adrien Maquet; 7^e lot (carrelage et parquets), M. L. Lamarque; 8^e lot (ferroviaire), M. Louis Dubus; 9^e lot (peinture et vitrerie), M. Pierre Thillies; 10^e lot (ravalement), M. Jules Waquier.

Le président délégué M. Delecur, secrétaire, qui, comme membre du Comité, n'a pas voulu soumissionner, et remercie les commissionnaires, sur la diligence desquels il croit pouvoir compter.

Le président fait part, ensuite, à l'assemblée, de l'arrêté officiel, reçu de M. le ministre Strauss, concernant la construction de la maison de l'École des Convalescents. Il annonce, à son grand regret, que par suite de la grève des charbonniers, la distribution du combustible aux convalescents est forcément retardée.

M. Lamère explique que le Comité, qui désire la bonne entente et l'union, s'efforcera, lorsqu'il recevra une demande de secours d'un mutilé, d'en avertir la société des M. R. par l'intermédiaire d'un de ses membres, M. Dours.

M. Camille Vandekerckhove est chargé des opérations du décompte des derniers billets de souscription. A cet effet, le Comité invite la population à souscrire au plus tôt cette œuvre méritoire entre toutes. Elle trouvera des billets au prix de 1 franc, chez les membres du Comité, ainsi que dans la plupart des maisons de commerce du quartier.

M. Lamère exprime sa reconnaissance aux commerçants de ces quartiers, pour les lots qui lui ont été adressés ou qui lui sont parvenus à son domicile, 234, rue Pierre-de-Roubaix, de façon à pouvoir offrir aux intéressantes familles nombreuses, une tombola digne des précédentes.

CREDIT NATIONAL 6 0/0 1924. — On souscrit sans frais chez M. Briet, 34, rue de Roubaix, Roubaix.

ASSOCIATION DES PRISONNIERS DES 9 ET 10 OCTOBRE 1914. — La Commission des prisonniers des 9 et 10 octobre 1914, s'est réunie en son local, 63, rue de Lannoy. M. Léopold Kahn, président, annonce que cette réunion a été provoquée à la demande de M. A. Dufosse, représentant le groupe de Tourcoing et qui lui-même assiste à la réunion.

Après 4 ans de démarches et d'efforts, il est pénible de constater qu'aucun résultat tangible n'a été obtenu, malgré le résultat infaillible de ces prisonniers. M. le procureur général, dans sa lettre du 10 octobre 1914, avait promis de faire obtenir à ces prisonniers la satisfaction pour être en partie causé par les lenteurs administratives, il n'en est pas moins vrai que la négligence et l'apathie de nombreux prisonniers ont paralysé les efforts de ceux qui s'étaient donné comme tâche de transmettre leurs réclamations. Pour chacune de ces lettres, il a été demandé à l'administration, il est indispensable que tous ceux qui ont le droit de la former se groupent pour le faire. A cet effet, les groupements vont se constituer complètement dans chaque commune où il peut se trouver des prisonniers des 9 et 10 octobre 1914. Nouvelles inscriptions, réunions des groupements partiels, assemblée générale de la Fédération; telles sont les décisions qui sont prises et dont l'application se fera sans délai.

Dans quelques jours sera publiée la liste des noms des personnes qui ont bien voulu accepter de faire les inscriptions, dans chaque commune, et nous ne doutons pas que tous ceux qui, sur l'ordre de mobilisation parvenu le 9 octobre 1914, n'étaient pas tous réunis par celui de 20 août, ont obéi sans discuter, avec la conviction d'être mobilisés aussitôt, comme d'ailleurs l'annonçaient les journaux du 10 octobre 1914, sauront se grouper rapidement pour obtenir au moins une petite compensation à la captivité longue et pour beaucoup douloureuse qu'ils ont subie en Allemagne.

UNE BONNE AFFAIRE. — M. Louis Develier, agent général des assurances nationales, demande à acheter, à l'usage de son magasin, toutes les machines à voir ses différents modèles avant d'acheter. Voir annonce en dernière page.

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES. — M. le chanoine Thamiy, professeur à la Faculté de théologie, donnera, demain lundi 21, sa seconde conférence sur « Le besoin de rénovation religieuse des âmes au début du XVIII^e siècle et Saint-François de Sales ». Il parlera plus particulièrement de « Sainte-Jeanne de Chantal ».

MALADIES DE L'ESTOMAC. Ch. Broquet, médecin-spécialiste, 126, rue Carnot, Watrellos.

UNION DES SYNDICATS LIBRES (39, rue Henri Caratte, à Roubaix). — La réunion qu'« Cercle d'Etudes » qui devait avoir lieu au siège des syndicats, demain lundi 21 janvier, à 18 h. 30, est supprimée. De nouvelles convocations ne pourront être données.

CHIRURGIEN-DENTISTE, Nauwaers Fils, 3, rue du Collège. Consultations tous les jours et sur rendez-vous. Réparations en 4 heures, 49/50.

A LA MAISON DES ŒUVRES DE LA PAROISSE SAINT-JOSEPH. Demain lundi 21, à 19 h. 30, en la salle des Œuvres, 60, rue de la Chaussée, M. Pabbé Caestecker fera sa conférence avec projections inédites sur les apparitions merveilleuses du Saint-Christ de l'Agonie à Lillias (Espagne) (mars 1919 à novembre 1923).

54^e des Etals, MONNIER et LAMARQUE. — Charbon, Anthracite, Bois, — 119, rue d'Anzèle, Roubaix (Télé. 19.85).

UNE COLLISION D'AUTOS. — Samedi vers midi, une collision d'autos s'est produite, à l'angle des rues Victor-Hugo et de Lannoy, entre le véhicule de la maison Parent, négociant en produits chimiques rue Brame, et celui de M. Masquelier, entrepreneur, à Tourcoing. Le choc a été assez violent, heureusement il n'y a eu que des dégâts matériels de part et d'autre.

CHARBONS: René Roger, 167, rue de Tourcoing. — Anthracite, Bois, — 119, rue d'Anzèle, Roubaix (Télé. 19.85).

UN VOL DE CHARBON. — M. Buchart, commissaire de police du 5^e arrondissement, a reçu de la société coopérative « La Paix », dont le siège est boulevard de Belfort, une plainte pour vol de huit sacs de charbon, commis dans la nuit de vendredi à samedi, rue de l'Alille, 22. Le service de la sûreté a été chargé de rechercher les auteurs de ce vol.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le tableau de recensement de la liste générale électorale est déposé à la Mairie, guichet 3. Ce tableau et la liste seront communiqués à tout réquerant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être présentées à partir de ce jour et jusqu'au 4 février inclusivement.

RECENSEMENT DES ALGERIENS NÉS EN 1904. — Les Algériens nés en 1904 doivent se présenter au secrétariat de la mairie, avec toutes leurs pièces d'identité.

L'ECLAIRAGE DES PASSAGES DANGEREUX. — Il y a quelques mois, nous signalions que l'un des passages les plus dangereux de la ville, le Pont de Croix, était, la nuit, complètement dépourvu d'éclairage. En rapportant les doléances des intéressés, on l'occurrence les nombreux ouvriers et conducteurs de véhicules qui, trop violents. En toute sincérité, je me demande parfois si la série des visions miraculeuses aurait pu se prolonger beaucoup, si elle n'était venue à bout de mon oncle, dépassant les forces humaines.

Des projections successives nous montrèrent plusieurs épisodes dont le premier remontaient à une époque où certainement Noël Dorgeroux n'avait pas découvert le grand secret, puisque son fils vivait encore. C'était l'époque de la guerre. Dominique, en tenue de soldat, embrassait le vieux bonhomme qui pleurait et cherchait à le retenir, et lorsque Dominique partit, Noël Dorgeroux le regarda s'éloigner avec toute la détresse d'un père qui ne doit plus revoir son fils.

Puis, le voilà de nouveau, toujours dans l'Enclot, lequel est encombré comme Judas de ses attelles et de ses hangars, Bérangère va et vient, tout enfant, Eliza treize ou quatorze ans au plus.

On suit alors leur existence par des images qui nous révèlent avec quelle attention de chaque heure on épist de là-haut les travaux de mon oncle Dorgeroux. Lui, il se courbe et vieillit. La petite grandie, ce qui ne l'empêche ni de jouer ni de courir.

Le jour où nous la voyons, telle que je la retrouvai, moi, Noël Dorgeroux, nous voyons en même temps Noël Dorgeroux debout sur une échelle et barbotant le mur avec un long ciseau qui lui trempe dans un récipient. Il se recule, regarde, interroge le mur où il place de l'écran est marquée. Rien. Mais déjà cependant quelque chose d'indécis et de confus a dû palper au fond de la matière jusqu'à ce qu'il semble attendre et chercher...

la nuit venue, emprunté cette voie, nous demandons qu'un réverbère fut placé à l'entrée de ce pont. Cette modification fut effectuée par les soins de la municipalité de Croix; mais il restait une lacune à combler le côté opposé du pont, vers le Breuca, avait grand besoin également d'être signalé par une lumière éclairant cette entrée.

Nous nous sommes fait un devoir de déposer cet état de choses, et la grande satisfaction de tous, notre demande a été entendue. Ainsi que nous le suggérons, une lanterne a été placée dans l'axe du pont, sur le territoire de Elé Breuca, offrant ainsi une sécurité plus grande aux nosseurs personnes qui, la nuit, circulent à cet endroit.

MIEUX QUE L'ASPIRINE ORDINAIRE
MÉTASPIRINE
CACHET
Ph^o

WASQUEHAL

LISTES ELECTORALES. — Les électeurs sont priés de vérifier leur inscription sur les listes électorales avant le 1^{er} février prochain, à minuit.

LES CHEVAUX ET VOITURES. — Le recensement des chevaux et voitures au 15 janvier 1924 accuse un total de 216 chevaux, dont 2 chevaux entiers, 130 chevaux hongres, 79 juments, 11 mulets et 3 mules; sur ce nombre, 67 chevaux ont été réformés aux classements précédents, ou existaient en outre à Wasquehal, 17 voitures à 2 roues (à 1 cheval); 41 voitures à 4 roues (à 1 cheval), et 42 voitures à 4 roues, à 2 chevaux, susceptibles d'être réquis par l'autorité militaire.

CONSUMMATEURS DU BLANCO LISEZ CECI, ET LE RESULTAT QUE VOUS OBTIENDEZ DÉPASSERA VOS ESPÉRANCES

1^{er} Suivez bien le mode d'emploi inscrit sur chaque paquet; 2^o Ne prenez jamais le Blanco sur le visage comme si vous mettiez du sel dans votre soupe. Le dissoudre dans un peu d'eau chaude, et boire, ou étaler en outre à Wasquehal, 17 voitures à 2 roues (à 1 cheval); 41 voitures à 4 roues (à 1 cheval), et 42 voitures à 4 roues, à 2 chevaux, susceptibles d'être réquis par l'autorité militaire.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — On nous prie de rappeler que les bureaux de la Mairie sont fermés les dimanches, y compris celui de l'état-civil.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral, M. Louis Dorpe est maintenu dans ses fonctions de directeur du Bureau de Bienfaistance, jusqu'au 31 décembre 1927.

L'ACCOCHEUSE Marie de Balva, de Leers. — Nord, informe sa clientèle qu'elle reprend l'exercice de ses fonctions comme par le passé, 590888.

BAISEUX

PERCEPTION. — Le percepteur se rendra dans la commune le mardi 23 janvier, et se trouvera à la Mairie, de 10 h. 30 à 12 h. 30, pour payer les taxes et contributions des taxes et contributions communales.

LE PIED ROSSE. — Aux établissements Pharmacie Bourde, pharmacien, produits déodorés, 10, rue de la République, à Lille, on a découvert un homme du nom de Canchin, possédant un canchin rosse, lequel n'est autre qu'un chat sur lequel on a répandu du produit déodorant, avec du charbon de bois et du goudron, ce qui a causé le pied rosse. Le blessé devra prendre un repos d'une dizaine de jours.

SAILLY

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral, M. Demont, marié, est maintenu dans ses fonctions de directeur du Bureau de Bienfaistance, jusqu'au 31 décembre 1927.

WILLEMS

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX, MULES, MULETS ET AUTOMOBILES. — A donné les résultats suivants: 122 animaux réformés, soit moins de 4 ans; 2 entiers, 10 hongres, 11 juments. Plus de 4 ans: 1 entier, 35 hongres, 32 juments, 10 mulets, 3 mules. Automobiles: Poids lourd, 13; de tourisme, 11; motocyclettes, 2.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1923. — Il a été enregistré: 51 naissances, 31 mariages, 17 décès, 2 transcriptions, 1 reconnaissance.

TRESSIN

STATISTIQUE D'ETAT-CIVIL. — Au cours de l'année dernière, les sergents de l'Etat-Civil ont enregistré: 10 naissances, 6 mariages, 11 décès, 2 reconnaissances et 15 publications.

ANNAPES

LISTES ELECTORALES. — La liste et le tableau recensement des listes électorales, poli-tiques, de ce jour au 4 février à minuit. Les électeurs peuvent en prendre connaissance, et présenter, pendant ce même délai, leurs demandes en inscription ou radiation.

RECELEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — Les opérations de recensement des animaux de trait et véhicules existant dans la commune, à la date du 15 janvier 1924, ont donné les chiffres suivants: 30 voitures à 1 cheval, 6 voitures à 2 chevaux, soit un total de 36 voitures. Les chevaux et autres animaux sont au nombre de 98, répartis comme suit: chevaux hongres, 41; juments, 35; mulets, 9; mules, 3.

POUR VOS TAPIS, ADRESSEZ-VOUS EN FABRIQUE MOULIN FILS & Co
127^{bis}, Rue de Lille, TOURCOING. Tél. 926
L'usine est à la maison se charge de plans, devis et tous travaux de tapis en 10 jours. Le choix le plus important en Carpets et Dessins Persans, Tapis d'Orient, Gros point, etc. 448

Soit un total de 420 chevaux et 483 voitures. En 1923, 422 chevaux avaient été recensés et le nombre des voitures déclarées en 1922 s'élevait à 572.

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra, rue de la Mairie, le lundi 23 janvier, de 14 à 18 h., pour la perception des contributions et le paiement des divers mandats.

LANNOY

UNE FETE DU TRAVAIL AUX ETABLISSEMENTS EDUARD TOULEMONDE. — Une fête a été organisée hier, samedi, à midi, à l'occasion de la remise des diplômes et décorations aux ouvriers de la maison Edouard Toulemonde, ayant plus de 20 ans de service. Ces ouvriers sont: MM. J.-B. Dufour, Henri Delcroix, J.-B. Delcroix, Mlle Marie Gadenne, M. Alfred Gormay, Jules Plaque, Henri Plaque, J.-B. Denoubaix.

Après un discours de M. Edouard Toulemonde, remerciant et félicitant les vieux collaborateurs de la maison, un des ouvriers a pris la parole pour remercier, et un vivat fut chanté à la prospérité de la maison et de ses dirigeants.

On tira ensuite fraternellement et un souvenir fut remis à chacun des titulaires de la médaille.

IL FAUT UNE LUMIERE. — La gendarmerie a verbalisé contre M. Charles Guignon, 34 ans, demeurant rue Jeanne-d'Arc, à Lille, au service de la Compagnie Textile, 13, rue des Buissons, à Lille, pour défaut de feu à l'arrière de sa voiture automobile.

DOMMAGES DE GUERRE. — Les propriétaires sinistrés, isolés ou coopérateurs, dont les immeubles restent à réparer ou à reconstruire, sont priés de faire connaître au Secrétariat de la Mairie, dans chaque commune du canton, le montant des travaux à effectuer, avant le 15 janvier 1924. L'Etat paie eux d'en faire la déclaration avant le 25 janvier courant, à midi, ils s'exposent à n'être pas compris dans la répartition des crédits attribués pour l'année 1924.

LYS

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — On nous prie de rappeler que les bureaux de la Mairie sont fermés les dimanches, y compris celui de l'état-civil.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral, M. Louis Dorpe est maintenu dans ses fonctions de directeur du Bureau de Bienfaistance, jusqu'au 31 décembre 1927.

L'ACCOCHEUSE Marie de Balva, de Leers. — Nord, informe sa clientèle qu'elle reprend l'exercice de ses fonctions comme par le passé, 590888.

BAISEUX

PERCEPTION. — Le percepteur se rendra dans la commune le mardi 23 janvier, et se trouvera à la Mairie, de 10 h. 30 à 12 h. 30, pour payer les taxes et contributions des taxes et contributions communales.

LE PIED ROSSE. — Aux établissements Pharmacie Bourde, pharmacien, produits déodorés, 10, rue de la République, à Lille, on a découvert un homme du nom de Canchin, possédant un canchin rosse, lequel n'est autre qu'un chat sur lequel on a répandu du produit déodorant, avec du charbon de bois et du goudron, ce qui a causé le pied rosse. Le blessé devra prendre un repos d'une dizaine de jours.

SAILLY

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral, M. Demont, marié, est maintenu dans ses fonctions de directeur du Bureau de Bienfaistance, jusqu'au 31 décembre 1927.

WILLEMS

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX, MULES, MULETS ET AUTOMOBILES. — A donné les résultats suivants: 122 animaux réformés, soit moins de 4 ans; 2 entiers, 10 hongres, 11 juments. Plus de 4 ans: 1 entier, 35 hongres, 32 juments, 10 mulets, 3 mules. Automobiles: Poids lourd, 13; de tourisme, 11; motocyclettes, 2.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1923. — Il a été enregistré: 51 naissances, 31 mariages, 17 décès, 2 transcriptions, 1 reconnaissance.

TRESSIN

STATISTIQUE D'ETAT-CIVIL. — Au cours de l'année dernière, les sergents de l'Etat-Civil ont enregistré: 10 naissances, 6 mariages, 11 décès, 2 reconnaissances et 15 publications.

ANNAPES

LISTES ELECTORALES. — La liste et le tableau recensement des listes électorales, poli-tiques, de ce jour au 4 février à minuit. Les électeurs peuvent en prendre connaissance, et présenter, pendant ce même délai, leurs demandes en inscription ou radiation.

LES CHEVAUX ET VOITURES. — Le recensement des chevaux et voitures au 15 janvier 1924 accuse un total de 216 chevaux, dont 2 chevaux entiers, 130 chevaux hongres, 79 juments, 11 mulets et 3 mules; sur ce nombre, 67 chevaux ont été réformés aux classements précédents, ou existaient en outre à Wasquehal, 17 voitures à 2 roues (à 1 cheval); 41 voitures à 4 roues (à 1 cheval), et 42 voitures à 4 roues, à 2 chevaux, susceptibles d'être réquis par l'autorité militaire.

CONSUMMATEURS DU BLANCO LISEZ CECI, ET LE RESULTAT QUE VOUS OBTIENDEZ DÉPASSERA VOS ESPÉRANCES

1^{er} Suivez bien le mode d'emploi inscrit sur chaque paquet; 2^o Ne prenez jamais le Blanco sur le visage comme si vous mettiez du sel dans votre soupe. Le dissoudre dans un peu d'eau chaude, et boire, ou étaler en outre à Wasquehal, 17 voitures à 2 roues (à 1 cheval); 41 voitures à 4 roues (à 1 cheval), et 42 voitures à 4 roues, à 2 chevaux, susceptibles d'être réquis par l'autorité militaire.

RECELEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — Les opérations de recensement des animaux de trait et véhicules existant dans la commune, à la date du 15 janvier 1924, ont donné les chiffres suivants: 30 voitures à 1 cheval, 6 voitures à 2 chevaux, soit un total de 36 voitures. Les chevaux et autres animaux sont au nombre de 98, répartis comme suit: chevaux hongres, 41; juments, 35; mulets, 9; mules, 3.

POUR VOS TAPIS, ADRESSEZ-VOUS EN FABRIQUE MOULIN FILS & Co
127^{bis}, Rue de Lille, TOURCOING. Tél. 926
L'usine est à la maison se charge de plans, devis et tous travaux de tapis en 10 jours. Le choix le plus important en Carpets et Dessins Persans, Tapis d'Orient, Gros point, etc. 448

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 20 JANVIER:

Hôtel de Ville: Bureau de l'état-civil ouvert de 9 h. à midi.

Café d'Espagne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement municipal de bains: de 8 à 11 h.

Bibliothèque communale: de 10 à 12 h.

Bibliothèque populaire: de 10 à 12 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres, 18 rue de Tournai: Secrétariat du Peuple (consultations gratuites), et Œuvre de Saint-François Régis (mariages des juges), de 9 à 11 h.

Bon Théâtre: Représentation à 16 h. 15. Théâtre municipal: A 15 h. 30. « Le grand soir »; à 20 h., « La Cocarde de Mimi-Pinson ».

Conférence de la Société de Géographie: A 17 h., Ecole de Commerce, place Leveurier.

Institution du Sacré-Cœur: Conférence à 17 h.

Pharmacies de garde: MM. Decrême, 51, rue Saint-Jacques; Assemaire, 57, boulevard Gambetta.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Voici le compte-rendu analytique de la séance du 18 janvier 1924, que nous transmet le Secrétariat de la Chambre:

LES PRESTATIONS EN NATURE

La Chambre de commerce a reçu de l'Agence Régionale du Comptoir Central d'achat, 27, rue du Quai, à Lille, avis que l'industrie allemande intéressée consent à assurer, un exécution du traité de Versailles, la fourniture sur dommages de guerre de marchandises telles que laine, peignage et cardé, cotons, soies, tricots divers, rubans, etc.

LA DEVALORISATION DU FRANC

M. le Président soumet à l'approbation de l'assemblée les deux points suivants qu'il a cru devoir ajouter à la série des mesures signalées à M. le Préfet, en vue de réagir contre la dévalorisation du franc:

1^o Engager le Gouvernement à autoriser les achats et prises de livraison des devises étrangères que contre la présentation d'avis d'achats ou de factures afférents à des matières premières nécessaires à l'industrie du pays, ces opérations devant s'effectuer sous le contrôle des Chambres de commerce.

2^o Durant la guerre faite au franc, inviter formellement les exportateurs à ne vendre à l'étranger qu'au comptant, et non à terme, même en devises étrangères.

La Chambre de commerce approuve ces deux points.

CONGRES DE LYON

La Chambre de commerce délègue M. Edouard Masrel pour la représenter au Congrès scientifique pour l'expansion des relations commerciales internationales qui se tiendra à Lyon du 1^{er} au 4 mars prochain.

COMITE D'ETUDES FAMILIALES

La Chambre de commerce décide d'accorder son patronage à un concours organisé par le Comité d'Etudes Familiales, et ayant pour but de récompenser les meilleurs travaux sur les véritables intérêts des Familles de notre région.

FOIRE DES PAYS DU NORD

La Chambre de commerce donne son appui à la Foire des pays du Nord qui aura lieu à Dunkerque du 1^{er} au 15 juillet 1924, et signale aux divers Groupements de l'industrie locale, l'intérêt qu'il y aurait d'y participer.

LES VENTES PUBLIQUES DE MARCHANDISES

Sur la demande de la Fédération des Courtiers Assermentés, la Chambre de commerce émet un avis favorable à la suppression du tableau de marchandises annexé au décret du 30 mai 1923, sous réserve, toutefois, du maintien de l'interdiction de vendre publiquement des produits finis, sans autorité de justice.

TARIFS DE CHEMINS DE FER

Les motions suivantes concernant des tarifs de chemins de fer sont adoptées: 1^o La Chambre de commerce prie d'adopter la proposition de la proposition du 28 décembre 1923 dans laquelle les grands réseaux proposent de proroger au-delà du 1^{er} janvier 1924 le tarif spécial P.V. 100, sans y apporter aucune modification; 2^o Étant donné que la limitation à 25 fr. le kilo pour les marchandises acceptées au transport aux conditions de ce tarif, a pour conséquence d'élever un grand nombre, notamment parmi les produits textiles, que l'obligation de recourir aux expéditions de détail P.V. ou P.V. leur fait supporter des prix de transport très élevés; la Chambre de commerce émet le vœu que l'Administration Supérieure invite les Compagnies de Chemins de fer à relever de 25 à 50 francs le kilo le prix-limite fixé dans les conditions d'application du tarif spécial P.V. n° 100.

2^o Corps gras. — Après avoir pris connaissance de la proposition des réseaux en date du 15 novembre, relative au tarif spécial P.V. 16/114; considérant que cette proposition ne contient de réduction aucune sur les conditions de vente des marchandises; en il y aurait été intéressé pour le petit commerce d'obtenir un abaissement du minimum de tonnage, notamment pour les bougies, les chandelles, le mastic, les savons, suif et la graisse consistant pour grossage; la Chambre de commerce émet le vœu que l'Administration Supérieure invite les réseaux à présenter des tarifs spéciaux, les expéditions par 1.000 kilos de bougies, chandelles, mastic, suif et suif, et les expéditions par wagon de 5.000 kilos de graisse consistant pour grossage.

IMPORTATION TEMPORAIRE DES LAINES COTATION DES BLOUSES

Sur la demande de la Chambre de commerce, l'Union des Syndicats en laines a fait établir par la Chambre Syndicale des Courtiers Assermentés, une cotation des Blouses destinée à l'apurement des acquits à caution relatifs à l'importation temporaire des laines brutes.

L'ACCORD FRANCO-BELGE

Après avoir pris connaissance d'une proposition de la Chambre de commerce de Renaix contre la notification de l'accord économique franco-belge, la Chambre de commerce a décidé de saisir le Comité des laines, par M. Herbet, ambassadeur de France en Belgique, à savoir que les relations économiques franco-belges deviennent plus intimes encore, bien que le nouveau tarif douanier belge comporte des augmen-

tations sur plus de 600 articles, avec quelques conceptions sur des articles que la Belgique ne produit pas, tandis que de côté de la France on se trouve que des diminutions, et peu de modifications.

Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses Cantons

Prochaine assemblée générale trimestrielle. Remise officielle d'un drapeau.

Comme nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, l'assemblée générale trimestrielle du Groupe des Mutilés, aura lieu dimanche prochain, 27 janvier, à 9 h. 30, dans la salle des fêtes des Hospices, rue d'Havré.

L'ordre du jour comporte outre les procès-verbal, rapport, compte-rendu financier, la remise officielle d'un drapeau, ainsi qu'une communication intéressante par le président sur les habitations à bon marché. Cette réunion se terminera par une immense tombola, sans précédent, tirée entre tous les membres présents.

La Commission rappelle que, conformément à l'article 14 du règlement, les adhérents désireux de présenter des vœux ou des questions à discuter en assemblée générale, sont priés de vouloir bien les adresser au président du groupe des Mutilés, 43, rue du Haze jusqu'au mercredi 23 janvier inclus, dernier délai. Il reste bien entendu que toutes lettres arrivant après cette date, seront considérées comme nulles et non avenues.

La Commission fait un pressant appel pris de tous ses membres pour assister nombreux à cette assemblée générale, en raison de son importance, tant au point de vue des habitations à bon marché que pour la remise officielle du drapeau.

L'Harmonie « La Fraternelle » se fera entendre au cours de cette réunion.

Les funérailles de Toulon du quartier-maître Verhaegen

Toulon, 19 janvier. — Ce matin à 11 h. 30, ont eu lieu les obsèques des victimes de l'accident d'aviation survenu, mardi, au centre de dirigeables de Cuers-Pierrefort: le quartier-maître radio-télégraphiste Gustave Verhaegen, originaire de Tourcoing, et le matelot pilote Paul Antonin, dont les parents habitent à Cléry-la-Manne.

Toutes les autorités maritimes étaient présentes, ainsi que les délégués du personnel de Cuers-Pierrefort.

Les deux cercueils étaient recouverts du drapeau national et de nombreuses couronnes étaient portées par des matelots.

Les deux cercueils ont été dirigés vers la gare à destination des pays de résidence des familles des victimes.

SIEMME COMMISSION ARBITRALE DES LOYERS DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE SIEGEANT A TOURCOING.

Dernier avis. — Les travaux de la Commission arbitrale visant à l'expiration, les personnes dénuées des permis de citer, ou dont les affaires ont été renvoyées pour des causes quelconques, sont priées de se faire inscrire de suite au Secrétariat de la Commission arbitrale, 28, rue Condorcet, à Tourcoing.

Il est rappelé que les affaires qui n'ont pu se conclure ne sont pas inscrites d'office dans un répertoire nouveau des intéressés.

SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE TOURCOING. — Le Conseil d'administration du syndicat s'est réuni vendredi dernier, sous la présidence de M. Tinal, assisté de M. Wante, vice-président et de tous les membres. La commission étudia successivement l'état de la législation actuelle en matière de loyers, la dernière loi votée sur la hausse, le projet de loi sur la propriété commerciale, la question de la révision des baux, etc.

Une orientation toute nouvelle et très intéressante pour la classe des propriétaires tourcoingiens vient d'être adoptée. Toujours soucieux de servir utilement les intérêts de la classe des propriétaires, des conventions particulières viennent d'être passées par le syndicat avec des commerçants, négociants, entrepreneurs, conventions par lesquelles des avantages très appréciables sont formés de ristournes seraient accordés aux propriétaires syndiqués sur simple présentation de la carte. Il suffira de dire ici que certains entrepreneurs ont accepté des rabais pouvant aller jusqu'à 25 0/0 du coût de travaux.

Dans le même ordre d'idées, une Compagnie d'assurances de premier ordre accordera à tous les adhérents du syndicat des avantages très sensibles dont nous tiendrons nos membres au courant.

Une réunion générale aura lieu le 3 février prochain, à 10 h., salle de la Nouvelle-Aventure. Les propriétaires syndiqués recevront leur convocation. Le droit d'entrée de la salle sera de 10 fr. pour les propriétaires non encore syndiqués. Vu l'intérêt de toutes les questions traitées, les propriétaires qui y seront traités, les propriétaires sont priés d'y assister.

Nota. — Les entrepreneurs, commerçants, négociants de la ville, soucieux de s'attirer la clientèle des 700 propriétaires syndiqués sont priés d'adresser leur correspondance et leurs propositions à l'adresse: M. Wante, vice-président du Syndicat des propriétaires, rue de Chantilly, Tourcoing. Tél. 1.00 ou 13.50.

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — Le recensement des chevaux, juments, mulets et mules donne au 15 janvier 1924 pour Tourcoing: 9 chevaux entiers, 763 chevaux hongres, 372 juments, 57 mulets, 20 mules, soit un total de 1.222 animaux. Le recensement des voitures donne: 431 voitures à 2 roues, 623 voitures à 4 roues à un cheval, 367 voitures à 4 roues à 2 chevaux, soit un total de 1.441 voitures.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
du 20 Janvier 1924 N° 38.

Les Trois Yeux
PAR MAURICE LEBLANC

L'enfant n'a pas cessé de jouer. Il rit et il parle.

La vision s'évanouit.

Cette fois, deux hommes se promènent dans un chemin désert, le long d'un canal en mince rivière. Ils causent, sans entrain, ainsi que l'on cause de la pluie et du beau temps.

Comme ils reviennent sur leurs pas, nous nous apercevons que celui des deux hommes que son compagnon nous cachait jusqu'ici, tient un revolver.

Tous deux s'arrêtent et continuent de parler tranquillement. Mais la visage de l'homme armé se décompose et prend cette même expression criminelle que nous avons vue chez le premier assassin. Et, soudain, le geste d'attaque, le coup de feu, l'autre qui tombe, et l'assassin qui se jette sur lui et lui arrache un portefeuille...

Il y eut encore d'autres crimes, dont aucun n'eut pour auteur ou pour victime un person-

nage qui nous fut connu. C'était autant de faits divers, très courts, restreints à l'essentiel: la représentation possible de notre vie de la vie quotidienne et l'explosion subite de la mort dans son horizon et sa bestialité.

Le spectacle en était affreux, surtout à cause de l'expression de confiance et de sérénité que gardait la victime pendant que nous voyions, nous, se dresser au-dessus d'elle le fantôme de la Mort. L'attente du coup que nous ne pouvions pas détourner nous laissait basculer et terrifié.

Et une dernière image d'homme nous apparut. Une exclamation sourde monta de l'amphithéâtre. C'était Noël Dorgeroux.

XVIII

Le château de Fro-Béon

L'exclamation de la foule me prouva qu'à la vue du grand vieillard, content de tous par ses portraits et par l'affiche placardée aux portes de l'Enclot, la même pensée nous avait heurtés instantanément. Du premier coup, l'on comprenait. Après la série des visions criminelles, nous savions ce que signifiait la venue sur l'écran de Noël Dorgeroux, et vers quel inexorable dénouement tendait l'histoire que l'on commençait à nous raconter. Il y avait un sixième meurtre. Mon oncle serait le septième. Nous n'avons assisté à sa mort et voir la face même l'assassin!

Tout cela était combiné avec un art délicat, concertant, et une logique dont la rigueur implacable nous étourdisait. Nous étions comme emprisonnés sur une route atroce-ment douloureuse qu'il nous fallait suivre jusqu'au bout, malgré l'assaut de sensations

troupe violents. En toute sincérité, je me demande parfois si la série des visions miraculeuses aurait pu se prolonger beaucoup, si elle n'était venue à bout de mon oncle, dépassant les forces humaines.

Des projections successives nous montrèrent plusieurs épisodes dont le premier remontaient à une époque où certainement Noël Dorgeroux n'avait pas découvert le grand secret, puisque son fils vivait encore. C'était l'époque de la guerre. Dominique, en tenue de soldat, embrassait le vieux bonhomme qui pleurait et cherchait à le retenir, et lorsque Dominique partit, Noël Dorgeroux le regarda s'éloigner avec toute la détresse d'un père qui ne doit plus revoir son fils.

Puis, le voilà de nouveau, toujours dans l'Enclot, lequel est encombré comme Judas de ses attelles et de ses hangars, Bérangère va et vient, tout enfant, Eliza treize ou quatorze ans au plus.

On suit alors leur existence par des images qui nous révèlent avec quelle attention de chaque heure on épist de là-haut les travaux de mon oncle Dorgeroux. Lui, il se courbe et vieillit. La petite grandie, ce qui ne l'empêche ni de jouer ni de courir.

Le jour où nous la voyons, telle que je la retrouvai, moi, Noël Dorgeroux, nous voyons en même temps Noël Dorgeroux debout sur une échelle et barbotant le mur avec un long ciseau qui lui trempe dans un récipient. Il se recule, regarde, interroge le mur où il place de l'écran est marquée. Rien. Mais déjà cependant quelque chose d'indécis et de confus a dû palper au fond de la matière jusqu'à ce qu'il semble attendre et chercher...

Un déclanchement, et tout se transforme. L'amphithéâtre surgit, inachevé à certains endroits, comme il était le dimanche de mars où j'y découvrais le cadavre de mon oncle. Le nouveau mur se dresse, surmonté de son portique. Mon oncle a découvert la cellule creusée dans le sous-sol et il y a rangé des bid